

Avis adopté

Séance plénière du 8 juillet 2025

L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Se sentir capable, autonome et prêt à bâtir sa vie depuis chez ses parents ou un 14m² cher et peu qualitatif ne devrait pas être l'horizon des jeunes de 25 ans. C'est pourtant une réalité de plus en plus partagée qui est le fruit d'un contexte de raréfaction des logements associés à des ressources faibles ou incertaines.

Chiffre qui demeure trop important à l'heure où les recours DALO explosent et que le financement des Fonds national d'aide à la pierre est asséché et par conséquent le soutien au logement social réellement abordable.

70 % des jeunes se logent eux dans le parc privé, avec des logements plus chers, moins adaptés à leurs besoins et d'une qualité moindre. Les jeunes comme les mères seules font partie des publics les plus vulnérables et, par conséquent, les plus sujets au mal-logement.

Le phénomène touche 20 % de la population mais 30 % des jeunes et 40 % des femmes seules avec un enfant. Le logement représente le premier poste de dépense du budget des jeunes, avec un taux d'effort deux fois supérieur à la population générale. En moyenne, les jeunes vivant dans un logement autonome doivent composer avec 939 euros par mois, toutes aides comprises. La moitié des jeunes "autonomes" sont donc pauvres.

En proie avec nos propres stéréotypes sur la jeunesse, nous nous rappelons cette réalité de façon épisodique quand, à chaque rentrée étudiante, les chaînes TV en font leur énième marronnier. Et puis, nous ne la voyons jamais quand il s'agit des jeunes apprentis ou en emploi, majoritaires dès 21 ans, qui galèrent en silence. L'Etat nous annonce environ tous les deux ans un nouveau plan logement jeunes, souvent à destination des étudiant.es, sans avoir piloté et évalué le précédent. Les premières victimes du mal-logement sont, et restent, les jeunes et nous regardons ailleurs.

Notre groupe fait valoir que le droit des jeunes à vivre leur jeunesse commence par leur assurer l'accès à un logement digne. Si ce droit n'est pas assuré, ne nous étonnons pas de la perte de confiance en l'avenir ou d'estime de soi, des problèmes de santé mentale ou de mobilité géographique et professionnelle, du décrochage scolaire et étudiant.es.

Jusque-là rien d'anormal si ce n'est notre immobilisme.

Espérons que ce rapport contribue, avec d'autres, à refaire de la production de logement, en particulier pour les jeunes, une priorité.